

**L'Union sociale pour l'habitat, signataire de la Déclaration des acteurs de la filière du Bâtiment et des Travaux publics, insiste sur la nécessaire transparence des coûts de production des logements**

Les acteurs de la construction et du logement ont été réunis aujourd'hui à Bercy à l'initiative du ministre de l'Economie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique, pour évoquer la hausse exceptionnelle des coûts de construction et ses conséquences sur le secteur du logement, et signer la Déclaration des acteurs de la filière du Bâtiment et des Travaux publics qui clôture les réflexions de la filière entamés en juin 2021.

Les origines de ces hausses sont apparemment multiples : progression des prix de l'énergie, pénurie des matières premières, désorganisation d'une partie de l'économie dans le contexte post-covid ou conséquences de la guerre en Ukraine. Cette tension importante crée des tensions et des incompréhensions entre les acteurs de la construction et du logement.

Par la voix de l'Union sociale pour l'habitat, le Mouvement Hlm n'a eu de cesse de témoigner de sa solidarité avec la filière du bâtiment, et c'est dans cet esprit que l'Union sociale pour l'habitat s'est associée aux travaux menés dans le cadre de la mission confiée le 15 juin 2021 au Médiateur des entreprises, et qui débouche aujourd'hui sur la signature par 12 organisations professionnelles – dont l'Union sociale pour l'habitat – d'une « Déclaration des acteurs de la filière du Bâtiment et des Travaux publics pour faire face aux difficultés d'approvisionnement en matières premières, fournitures, équipements et matériaux de construction. »

Cette déclaration s'articule autour de sept points correspondant aux attentes exprimées par l'USH. Elle ne statue pas sur l'éventuelle obligation d'appliquer ces clauses de révision de prix, mais renvoie aux dispositions applicables selon la nature des marchés, publics ou privés, et les modèles contractuels et financiers réglementés.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, « *la situation que nous vivons aujourd'hui, c'est-à-dire le retour de l'inflation dans l'appareil de production et ses répercussions dans l'ensemble de la chaîne du logement, oblige l'ensemble des acteurs à la responsabilité et à la transparence. Je me réjouis de l'initiative prise par le ministère de l'Economie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique qui a souhaité réunir l'ensemble des acteurs concernés par l'acte de construire, et qui débouche aujourd'hui sur cette Déclaration commune. Nous faisons le constat collectif d'une hausse spectaculaire des coûts de construction, et notre attention doit maintenant porter sur l'identification et l'objectivation des facteurs de cette hausse. C'est un sujet de forte préoccupation pour le Mouvement Hlm qui n'acceptera pas de faire des locataires actuels ou des futurs locataires et accédants à la propriété les grands perdants de ce retour de l'inflation des coûts de production du logement.* »

**L'Union sociale pour l'habitat** représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 593 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2020, les organismes Hlm ont mis en chantier 70 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 800 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : [www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)**